Cinquantième année. - N° 173 A 9 et 10 septembre 2017

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01-40-58-75-00
Annonces 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 399

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

484 158 779 RCS Paris.
HOLDING BAELEN GAILLARD.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 4858840.00 EUR.
Adresse : 59, boulevard Exelmans, 75016 Paris.
Précédent propriétaire : 815 145 263 RCS Paris. **GROUPE BAELEN.**
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : HOLDING BAELEN GAILLARD Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 59 boulevard Exelmans 75016 Paris Capital : 4858840.00 EUR Numéro unique d'identification : 484158779 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : GROUPE BAELEN Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 59 boulevard Exelmans 75016 Paris Capital : 7970868.00 EUR Numéro unique d'identification : 815145263 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 10007265.61 EUR - passif de 318590.36 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La valeur retenue pour une action de la Société Absorbante s'élève à 36,40000082 euros, la valeur retenue pour une action de la Société Absorbée s'élève à 1,795768918 euros. Les Parties sont convenues de retenir la parité d'une action de la Société Absorbante pour 20,26986906 actions de la Société Absorbée. Il résulte du rapport d'échange ci-dessus arrêté que les associés de la Société Absorbée devraient recevoir, en échange de leurs 7.970.868 actions composant le capital social, 393.237 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominal chacune à émettre par la Société Absorbante à titre d'augmentation de capital. Le capital de la Société Absorbante sera ainsi augmenté d'une somme de 3.932.370 euros, pour être porté de 4.858.840 euros à 8.791.210 euros. Montant de la prime de fusion / scission : 5756305.25 EUR. Date du projet commun de fusion : 04.09.2017. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société HOLDING BAELEN GAILLARD : 06.09.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société GROUPE BAELEN : 06.09.2017 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..